



Éducation à la petite enfance

Diplôme en ligne, avec option **reconnaissance des acquis expérimentiels et des compétences (RAC)**

Sièges gratuits en 2025-2026 pour les résidentes et résidents éligibles de la Nouvelle-Écosse !

Date de début : Le 3 septembre 2025

Durée : Minimum 20 mois

Mode de livraison : En ligne

Apprenez tout en travaillant ! Le programme Éducation à la petite enfance avec l'option RAC est conçu pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance (EPE) qui travaillent actuellement dans une garderie agréée ou un programme pré-primaire en Nouvelle-Écosse. La RAC est un processus par lequel l'étudiante ou l'étudiant inscrit peut obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences acquises par des expériences de vie et de travail en se soumettant à une évaluation, sans suivre un ou des cours.

Description du programme :

- Les cours sont offerts en ligne selon un horaire prescrit, mais flexible pour accommoder les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance qui travaillent.
- Si vous avez deux ans ou plus (2 060 heures ou plus) dans le domaine de l'éducation à la petite enfance en Nouvelle-Écosse et que vous pouvez démontrer vos connaissances et vos compétences, vous pourriez être admissible à des RAC.
- Après avoir obtenu le diplôme d'EPE, les étudiants peuvent demander la classification de niveau 2 en conformité avec la [loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants \(Early Learning and Child Care Act\)](#) et ses règlements.

Vérification de l'employeur :

Votre employeur doit fournir une attestation écrite indiquant qu'il :

- Soutient votre participation au programme.
- S'engage à vous fournir un minimum de 15 heures de travail par semaine pendant la durée du programme.
- S'engage à vous soutenir dans vos expériences de stage en milieu de travail.

Conditions d'admission :

- Diplôme d'études secondaires.
- Actuellement employé dans une garderie pré-primaire ou agréée avec un minimum de 2 ans (2 060 heures ou plus) d'expérience en tant qu'EPE en Nouvelle-Écosse.
- Résider en Nouvelle-Écosse et posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
- Avoir un niveau minimal de NCLC8 (si le français n'est pas votre langue maternelle).
- Travailler au moins 15 heures par semaine en tant qu'EPE dans une garderie agréée ou un programme pré-primaire.
- D'autres conditions d'admission sont énumérées sur notre site web.

Financement :

Les frais de scolarité, les droits d'inscription, les livres et les autres coûts du programme sont entièrement couverts par le financement du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Questions? Communiquez avec
Nicole Thimot, coordinatrice aux études collégiales
nicole.thimot@usainteanne.ca

